



**Organisation de la 4^{ème} année
filière industrie
UFR Sciences Pharmaceutiques - Tours**

Septembre 2017

Hervé Marchais
Laurence Douziech-Eyrolles
Co-responsables Filière industrie

Filière industrie

Accès à la filière \Rightarrow stage d'initiation à l'Industrie des Produits de Santé (1 mois)

- 4^{ème} année (S8) : 5 UE spécifiques de filière
- 5^{ème} année (S9 et S10) :
 - 3 UE spécifiques
 - Stage d'application industrielle (22 semaines temps plein) = 1 UE
 - Stage AHU plein temps (22 semaines temps plein)
- 6^{ème} année : troisième cycle court
 - Année de spécialisation avec 6 mois de stage

Accès filière industrie

- Validation du stage d'initiation à l'industrie des produits de santé (pré-requis) ⇒ **Date limite de remise du rapport de stage : 22 septembre 2017**
- **Entretien de motivation (non bloquant) :**
 - 1^{er} semestre de 4^{ème} année
 - En présence d'un enseignant et d'un professionnel de l'industrie pharmaceutique
 - A pour but de faire le point sur votre projet professionnel et votre parcours de formation

- UE spécifiques à l'orientation industrielle
 - 4 UE obligatoires:
 - Recherche, développement et enregistrement du médicament / Démarche qualité (7 ECTS)
 - Statistique appliquée à des problématiques industrielles (3 ECTS)
 - Gestion (2 ECTS)
 - Gestion des ressources humaines, animation d'équipe et formation (1 ECTS)

- UE spécifiques à l'orientation industrielle
 - 1UE libre de filière (3 ECTS)
 - Conception d'un principe actif (S. Mavel)
 - Stratégie vaccinale : de la recherche au développement (I. Dimier-Poisson)
 - Biotechnologie industrielle (A. Lanoue)
 - Anglais (S. Walters)
 - UERB parcours recherche (X)

Validation de la 4^{ème} année filière industrie

■ 1^{ère} et 2^{ème} session :

- Présence obligatoire à toutes les épreuves théoriques et pratiques
- Obtenir la moyenne à chacune des 5 UE de filière
 - ⚠ pas d'application de la règle de deux UE entre 8 et 10 / 20
- Les UE validées restent acquises

Préparer l'entrée en 5^{ème} année industrie

■ Programme :

- 3 UE de filières en sept.-oct. (19 ECTS)
- Stage d'application industrielle (22 semaines) (11 ECTS) = 1UE
- Stage hospitalo-universitaire (22 semaines) (30 ECTS)
 - Les étudiants sont répartis en deux groupes : un groupe est en stage à l'hôpital pendant que l'autre groupe est en entreprise
 - Répartition des étudiants entre les deux groupes se fait au cours de la 4^{ème} année (courant mai) :
 - 1) étudiants ayant trouvé un stage industriel en 4^èA
 - 2) tirage au sort si nécessaire

Préparer l'entrée en 5^{ème} année industrie

■ Stage d'application industrielle :

- Dans l'un des domaines de l'industrie des produits de santé
- Convention de stage (3 exemplaires) avec attestation d'assurance RC
- 2 périodes : début novembre à fin mars
début avril à fin août

⚠ date limite de la fin du stage (2^{ème} période) : 30 août 2019

- Validation du stage :
 - Rapport de stage (/30)
 - Soutenance orale (/30)
 - Fiche d'appréciation du maître de stage (/20)